



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 28 janvier 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-huit janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - DADY - DURAND (Suppléant) - GALZIN - GODEFROY - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR.

N° 2015/09

Objet : EHPAD Résidence « la Grèze » : tarifs 2015

Vu la notification du prix de journée 2015 de Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn en date du 06 janvier 2015 fixant les tarifs hébergement et dépendance applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 à l'EHPAD Résidence « La Grèze »,

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée d'approuver les tarifs 2015 de l'EHPAD Résidence « la Grèze », à savoir :

Hébergement (pour les résidents de + de 60 ans)	=	50,55 €
Hébergement (pour les résidents de - de 60 ans)	=	66,42 €
Dépendance GIR 1 et 2	=	19,38 €
Dépendance GIR 3 et 4	=	12,56 €
Dépendance GIR 5 et 6	=	5,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- fixe les tarifs 2015 de l'EHPAD « Résidence La Grèze » comme détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le .. janvier 2015.

Raymond GARDELLE